



**POUR L'INSERTION,  
le DÉPARTEMENT agit !**

**« REBONDIR SURMONTER ACCÉDER »**  
DES ENGAGEMENTS AU PLUS PRÈS  
DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU  
DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Branges, le 9 février 2022

DOSSIER DE PRESSE



Ce projet est cofinancé  
par le Fonds social  
européen dans le  
cadre de la réponse de  
l'Union à la pandémie  
de COVID-19



[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)

# « REBONDIR SURMONTER ACCÉDER » DES ENGAGEMENTS AU PLUS PRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion, de l'emploi et de la formation, organisent une rencontre à Branges le 9 février. Il s'agit d'envisager les partenariats avec les collectivités locales afin de trouver des solutions aux problématiques que rencontrent les bénéficiaires du RSA pour leur retour à l'emploi.

Voté à l'Assemblée départementale de décembre 2021, le dispositif « **RSA... ou comment Rebondir en Surmontant les obstacles ou les freins pour Accéder à l'emploi** » doit permettre aux bénéficiaires du RSA un retour à la vie active et répondre aux besoins des entreprises locales.

**D'un côté, 70% des bénéficiaires sont concernés par le retour à l'emploi mais les difficultés persistent :** problématiques pour se déplacer (pas de permis ou de voiture), de contraintes familiales (garde d'enfants, familles monoparentales), de logement, de difficultés financières, d'absence ou de méconnaissance des outils numériques qui les privent de certains services publics et de formations.

**De l'autre, le Département veut saisir l'opportunité de la reprise économique** (plus de 13% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire) pour **favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA en s'appuyant sur les entreprises qui recrutent** et en ciblant des métiers qui ne nécessitent pas un parcours de formation très long.

**Afin de trouver des solutions rapides à la fois pour les BRSA et les entreprises, le Département a choisi de s'associer aux collectivités locales** (communes, communautés de communes et d'agglomération, syndicats intercommunaux), acteurs essentiels de proximité qui ont une meilleure connaissance des enjeux et des partenaires locaux.

La stratégie envisagée par le Département consiste en :

- **Un contrat de coopération** public-public entre les collectivités locales et le Département
- **Un engagement de deux ans** pour permettre un accompagnement dans la durée afin de vraiment relancer les bénéficiaires du RSA dans la vie active.

CES CONTRATS DE COOPÉRATION  
ENTRE LE DÉPARTEMENT  
ET LES COLLECTIVITÉS  
DE SAÔNE-ET-LOIRE DOIVENT  
PERMETTRE À  
**1 000 BÉNÉFICIAIRES  
DE REMETTRE UN PIED  
DANS LA VIE ACTIVE,  
SOIT 10% D'ENTRE EUX  
DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE.**



## CALENDRIER DU DISPOSITIF

**FÉVRIER 2022 :** réunions partenariales visant à répondre précisément aux besoins de chaque territoire

**MARS À MAI 2022 :** concrétisation du dispositif par une consolidation juridique des contrats de partenariats

**JUIN 2022 :** Lancement de l'équipe encadrante qui accompagnera dans chaque bassin de vie les bénéficiaires dans leurs démarches.



**10 550**

bénéficiaires du RSA  
en 2021

**6 785**

bénéficiaires  
sont orientés pour  
un retour  
à l'emploi

**64 M€/AN**  
pour le Département

## UNE SOLUTION DE PROXIMITÉ

Pendant le mois de février, le Département propose **des rencontres dans chacun des six bassins de vie**, organisées dans le cadre du déploiement de l'action « **Rebondir, Surmonter, Accéder...à l'emploi** ». Ces temps d'échanges avec les élus et les acteurs locaux permettront de cibler les structures et organismes en mesure de satisfaire les bénéficiaires du RSA qui retrouveront un travail.

Dans le Louhannais, le dispositif s'appuie sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour effectuer un projet concret d'accompagnement personnalisé au plus près des bénéficiaires du RSA de ce territoire.

Sur **992 BRSA dans le Louhannais, 604 sont concernés par cette nouvelle mesure** et 71% d'entre eux ont entre 25 et 49 ans. Concernant l'emploi, **1 830 offres sont à pourvoir** dont 39% dans les services et 33% dans l'industrie agroalimentaire et l'agriculture.

### Des solutions existantes...

- **Une plateforme mobilité** : Mission mobilité, Bresse Initiative (location de vélos, scooters, voitures, transport à la demande, atelier mobilité...)
- **Des solutions pour la garde d'enfants** : multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie, crèche familiale
- **Des lieux de ressources numériques** : Centre culturel et social de Cuiseaux ; France services à Sainte-Croix-en-Bresse ; médiathèque municipale de Romenay ; France services à Cuisery ; mairie de Loisy ; bibliothèque intercommunale à Simandre- Ormes- La Frette ; mairie de Baudrières ; France services à Saint-Étienne-en-Bresse ; mairie de Lessard-en-Bresse ; Fablab Labo'M à Montagny-Près-Louhans ; mairie de Saint-André-en-Bresse ; mairie de Savigny-sur-Seille ; résidence sociale Adoma CDC Habitat à Louhans ; association Le Pont à Louhans ; mairie de Juif ; France services à Saint-Germain-du-Bois ; France services à Mervans ; mairie de Saint-Bonnet-en-Bresse ; bibliothèque intercommunale de Pierre-de-Bresse ; France services à Saillenard
- **Une offre de logement** détendue (communes non soumises à l'encadrement des loyers)

### QUELQUES DONNÉES EN 2021 POUR LE TERRITOIRE LOUHANNAIS

- **992** bénéficiaires du RSA
- **604** personnes concernées par le dispositif d'accompagnement
- **71 %** des BRSA ont entre 25 et 49 ans
- **42 %** ont un niveau BEP-CAP
- **53 %** sont des hommes
- **33 %** sont des personnes seules sans enfant
- **24 %** sont des mères seules avec enfant

Dans le Louhannais, les métiers en tension touchent les **secteurs de la restauration** (serveur et commis de cuisine), du **social** (aide à domicile, aide-ménager, travailleur familial) et les **ouvriers des industries agroalimentaires**.





**Réalisation de Pauline Gonnin-Meilleur,  
apprentie au service communication.**

**CONTACT PRESSE**

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -  
Rue de Lingendes - CS 70126  
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78  
presse@saoneetloire71.fr  
e.labruyere@saoneetloire71.fr

